

Compte rendu du Conseil d'école du mardi 08 février 2022

Personnes présentes :

Mme ENNEBATI-IGRAN, Directrice de l'école chargée de la classe CE2/CM1, Mme TRIBOLATI, Enseignante de la classe CM1/CM2, Mme BOUCHET, Enseignante de la classe CP, Mme DEIXONNE, Enseignante de la classe de CE2, Mme TABARANI, Enseignante de la classe de CE1, Mme COURIVAUD, Enseignante de la classe PS/MS/GS, Mme RAMON, Enseignante de la classe de PS/GS, , Mme COPY, assurant le complément de service de Mme LEFEUVRE, Mme BRUNET, Représentante de parents élus titulaire, M BADUEL, Représentant de parents élus titulaire, M DERRAZ, Représentant de parents élus titulaire, M CONSTANT, Représentant de parents élus titulaire, Mme WALLEZ, Maire de la commune de le PIN ,Madame LAGNES, Adjointe au Maire chargée de l'Education, , Madame FLIH, Responsable des services de la mairie

Personnes absentes excusées :

Madame LEFEUVRE, Enseignante de la classe de MS/GS, M MARTIN assurant le temps de décharge de la Directrice, M LOVIGHI, Représentant de parents élus titulaire, M CAETANO, Représentant de parents élus titulaire, Mme FRUYTIER, Représentante de parents élus titulaire, Mme LECHEVALIER, Représentante de parents élus titulaire, Mme PHILIPPE, Représentante de parents élus suppléante, Mme CZAPKA, Représentante de parents élus suppléante.

Début de séance :18h15

1. Effectifs de l'année en cours et effectifs prévisionnels pour la rentrée 2022/2023.

Répartition par niveau 2021-2022		Répartition par classe 2021-2022	
CYCLE I	72	PS/GS - 15/11	26
PS	26	PS/MS/GS - 11/5/7	23
MS	13	MS/GS - 8/15	23
GS	33	CP	26
CYCLE II	79	CE1	23
CP	26	CE2/CM1 - 6/17	23
CE1	23	CE2	24
CE2	30	CM1/CM2 - 6/16	23
CYCLE III	40	TOTAL	191
CM1	23		
CM2	17		
TOTAL	191		

Effectifs prévisionnels pour la rentrée :

PS	26 à 30
MS	26
GS	13
CYCLE II	80
CP	33
CE1	25
CE2	23
CYCLE III	53
CM1	29
CM2	23
TOTAL	198 A 202

2. Les projets de l'école.

■ Photographie de classes

La photo de classe a eu lieu le vendredi 22 octobre au matin. Il n'y avait pas de masque pour les enfants.

■ Photographie individuelle

La photographie individuelle a eu lieu le 26 novembre au matin. Les photographies de fratries ont pu avoir lieu.

■ Opération chocolats

L'opération vente de chocolats a été reconduite cette année. 35 familles ont participé. 1978.30 euros dont un bénéfice revenant à l'école de 494.58 euros. L'équipe enseignante tient à remercier les participants. Les trois acheteurs qui ont fait les plus grosses commandes ont reçu un cadeau de la part du partenaire : un set écouteurs bluetooth, un chargeur de batterie nomade et un coffret de tablettes gourmandes.

■ La Grande Lessive

L'exposition La Grande Lessive a eu lieu le 14 octobre sur le thème « Tous des oiseaux ». Tous les élèves de l'école y ont participé.

■ Les spectacles de Noël

Les spectacles de Noël offerts, comme chaque année par la municipalité, ont eu lieu le jeudi 16 décembre. Les élèves de maternelle ont assisté à un spectacle avec des marionnettes sur le thème de Noël, le matin. Les élèves d'élémentaire ont assisté à un spectacle de cirque l'après-midi. L'équipe enseignante remercie la municipalité pour les spectacles qui ont ravi petits et grands.

Mme Brunet confirme qu'il y a eu de très bons retours sur les spectacles de la part des enfants.

■ Le passage du Père Noël

Le Père Noël accompagné d'élus, est venu au sein de l'école. Chaque classe a pu le rencontrer. Les élèves sont tous repartis avec une botte pleine de chocolats.

■ Le blog école

Le blog école est mis à jour régulièrement. Il y a encore environ 35 familles qui ne sont pas inscrites. Pour rappel, les codes sont dans le cahier rouge des élèves. Afin d'avoir les publications en temps réel, il est nécessaire d'installer l'application sur un smartphone.

■ Carnaval

Il sera proposé aux élèves de venir déguisés après les vacances de février pour fêter le Carnaval. Un mot sera collé dans les cahiers rouges pour informer les familles de la date retenue. Pour l'instant avec le protocole sanitaire, un goûter n'est pas prévu. On avisera en fonction de l'évolution du protocole.

■ L'opération Lire c'est partir

L'opération Lire c'est partir sera reconduite cette année. Elle permet d'acheter des albums et romans à bas prix et permet de favoriser la lecture chez les enfants.

■ Divers

La classe de CE1 a créé un album en anglais.

La classe de CE2/CM1 a travaillé autour du théâtre. Les élèves ont tous été acteurs d'une pièce au sein de la classe.

La classe de PS/MS/GS participe à un concours d'arts visuels de l'école des loisirs sur Claude Ponti.

Les classes de CP et CE2/CM1 font un projet autour des problèmes mathématiques : créer un problème à partir d'une image ou d'une photo.

La classe de CM1/CM2 fait un projet d'écriture autour d'un album.

Une élève de CM1 et un élève de CM2 participent aux petits champions de la lecture. Ils participeront à la finale départementale dans quelques semaines. Les familles vont devoir se déplacer sur le lieu de la finale. Les élèves pourront aller soutenir leurs camarades. S'ils arrivent à gagner la finale département, ils seront ensuite sélectionnés pour une finale régionale puis nationale.

L'équipe envisage de faire venir un atelier Lego ou programmation de robots au sein de l'école, pour toutes les classes. Les enseignantes comparent les séances proposées et feront leur choix sous peu. Un mot sera collé dans le cahier rouge des élèves pour informer de l'animation choisie.

3. Point situation sanitaire (rajouté à l'ordre du jour initial)

De nombreux cas Covid 19 ont été signalé depuis début janvier (environ 55).

Il est absolument nécessaire que les familles consultent leur boîte mail régulièrement. Le blog avertit les familles qu'un mail a été envoyé et qu'il faut en prendre connaissance.

L'attestation unique est à remettre à la grille de l'école ou à la garderie pour les enfants concernés. Cette attestation se trouve toujours en PJ du mail envoyé. Elle n'est à remplir que lors du premier autotest et elle engage les familles à faire les deux autres.

Les enseignantes assurent la continuité pédagogique : quotidiennement, elles préparent des pochettes nominatives avec le travail fait en classe. Les pochettes sont ensuite déposées dans la boîte à livres devant l'école et les parents sont informés que le travail est déposé à cet endroit. Il est regrettable de voir que des pochettes ne sont pas récupérées et que les enfants ne puissent pas bénéficier de cette continuité pédagogique.

Mme Brunet précise à l'équipe enseignante que certains parents ne sont pas au courant qu'une pochette est mise dans la boîte à livres. La directrice confirme qu'elle informe les parents individuellement par e-mail ou par sms. Les parents élus feront un rappel sur la page facebook. Lorsque c'est possible, les enseignantes donnent la pochette à un camarade voisin de l'enfant absent. Il se peut aussi que l'enseignante envoie tout par mail.

Pour chaque situation, les parents sont informés de la manière dont le travail est donné.

La directrice précise que les parents doivent consulter régulièrement le blog de l'école sur le site toutemonnée ou directement sur l'application qui envoie des notifications instantanées. Des informations importantes y sont régulièrement publiées notamment sur l'absence d'enseignants. Des familles n'y sont pas encore inscrites et c'est regrettable (codes dans les cahiers rouges).

4. La coopérative scolaire

Il reste à ce jour 4174,86€ sur le compte de l'école.

Les investissements à ce jour sont les mallettes pédagogiques Jocatop pour un montant 552,20€ en Septembre 2021 et les malles pour les jeux de cour pour un montant de 78,72€.

L'équipe enseignante a dépensé 891€ en petit matériel pour la classe, réassort papeterie et albums depuis le début de l'année.

La vente des photos de groupe s'élève à 1653€ et la vente des photos individuelles à 3483,5€. Un tiers des ventes revient à l'école.

La vente des chocolats s'élève à 1978.30 euros dont un bénéfice revenant à l'école de 494.58 euros.

Rappel cantine

Mme Brunet s'adresse à la mairie pour dire que la question de la cantine est revenue. Pour la rentrée prochaine, il faudrait peut-être prévoir une documentation à destination des parents pour éviter les questions récurrentes comme : est-on remboursé en cas d'absence de l'enfant ou de l'enseignant ?

La directrice demande si l'information sur le non remboursement n'est pas inscrit sur le règlement de la cantine ? Mme Brunet répond que l'information est bien inscrite mais que les parents s'interrogent avec la situation sanitaire exceptionnelle et les absences répétitives liées au covid. Mme Brunet pense notamment aux nouveaux parents qui vont inscrire leur enfant l'année prochaine et vont avoir les mêmes interrogations. Elle fait remarquer que la question vient souvent de parents d'enfants de maternelle.

Mme Lagnes répond que l'information est effectivement dans le règlement intérieur de la cantine. La procédure a également été expliquée dans le précédent conseil d'école et est présente dans le compte-rendu. **« La mairie ne peut pas prendre en charge ces repas. Les tarifs de la cantine du Pin sont déjà très bas par rapport aux communes environnantes. La mairie prend en charge une partie du coût de chaque repas (la moitié). Le remboursement pourrait être envisagé si la commune ne prenait plus en charge cette part et faisait payer le coût réel. L'enfant dont l'enseignante est absente peut cependant venir déjeuner à la cantine. »**

Elle précise néanmoins que les repas ne sont pas remboursés en cas d'absence. Il faut donc absolument que les parents désinscrivent leur enfant en cas d'absence.

La directrice explique que le compte-rendu, n'étant pas très long cette fois, sera exceptionnellement imprimé pour tous les parents pour qu'ils aient tous l'information sur la cantine. Il sera distribué dans tous les cahiers de liaison avec les informations importantes en couleur.

Mr Constant intervient pour demander s'il serait possible d'envoyer le compte-rendu sous format numérique par e-mail. La directrice répond qu'elle fera les deux : envoi par courriel + sur format papier.

Mr Derraz pense que les parents n'ont pas toujours le réflexe en cas d'absence car ils ont d'autres à gérer sur le moment. L'idée de mettre cette information dans le mail informant de l'absence de l'enseignante lui semble appropriée.

Le prochain conseil d'école aura lieu le vendredi 24 juin à 18h10. Les questions doivent parvenir à la Directrice le 09/06/22 au plus tard.

Fin de séance : 19h15

Présidente du Conseil d'école : Mme ENNEBATI-IGRAN

Secrétaire de séance : Mme BOUCHET